Recherches sociographiques



Alfred DUMAIS et Johanne LÉVESQUE, L'auto-santé des individus et des groupes au Québec

Hubert Wallot

Volume 29, numéro 1, 1988

URI: https://id.erudit.org/iderudit/056343ar DOI: https://doi.org/10.7202/056343ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé) 1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Wallot, H. (1988). Compte rendu de [Alfred DUMAIS et Johanne LÉVESQUE, L'auto-santé des individus et des groupes au Québec]. Recherches sociographiques, 29(1), 120–121. https://doi.org/10.7202/056343ar

Tous droits réservés ${\mathbb C}$ Recherches sociographiques, Université Laval, 1988

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



La dernière page évoque le départ de l'auteur et cette Louise, hébétée de neuroleptiques, baveuse, allongée par terre, attachée par une cheville au mur du passage, avec un sourire édenté, parce qu'« on lui avait extrait les incisives pour l'empêcher de mordre » (p. 94). Elle qui l'appelait « Mon Général » ...

Ce qui ressort de ce cheminement, c'est l'ironie critique, le sens du paradoxe, l'embellissement occasionnel d'envers non radieux de la folie, et la retenue de l'émotion qui devient prise en charge par le lecteur: notons surtout l'affection retenue de Ferron pour ses patients. Un texte génial, à lire autant pour les amateurs de littérature que pour les sociologues intéressés aux «structures de l'oubli» (Alain Vinet).

Hubert WALLOT

Département de sciences économiques, Université du Québec à Chicoutimi.

Alfred DUMAIS et Johanne LÉVESQUE, L'auto-santé des individus et des groupes au Québec, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987, 224p.

Le livre porte sur certains groupes s'intéressant à des modes ou des contenus de pratiques différents de ceux des institutions officielles de services thérapeutiques. On voit qu'il s'agit d'un sujet fort intéressant, mais qu'il ne s'agit pas vraiment de la santé. Cette confusion est déjà largement répandue et on ne saurait en blâmer les auteurs. Néanmoins, on se retrouve d'emblée à la première page de l'avant-propos dans un paradoxe : « l'écart qui sépare l'auto-santé de l'institution médicale officielle est demesuré [...] L'institution officielle est bien établie. Les groupes d'auto-santé [...] ont opté pour l'expérience communautaire. »

Il n'est donc pas question ici principalement de la responsabilisation individuelle ou la prise en charge solitaire de la santé par chacun, mais des groupes « alternatifs » de prise en charge des « problèmes de santé ». En effet, le groupe d'auto-santé est « une association volontaire qui vise à donner à ses membres une prise en charge progressive de leur santé en offrant soit des services thérapeutiques, soit des structures de support et d'entraide, et qui entend également assurer son autonomie de fonctionnement autant dans le choix de ses programmes d'intervention que dans l'aménagement de ses ressources » (p. 16). Mais on chercherait en vain une définition de l'auto-santé ou de l'auto-santé des individus. Les auteurs écrivent, sans sourciller: «L'objectif principal [...] est d'en arriver à ce que l'individu prenne sa santé en charge [...] autrement dit l'individu est pris en charge par un ensemble de personnes qui, dans bien des cas, se définissent comme un collectif. Ces gens se retrouvent autour de conceptions semblables de la santé et de moyens d'interventions identiques. » (P. 20.) Mais on en arrive à voir que, même dans ces groupes, les producteurs de services sont généralement des professionnels — même s'ils sont marginaux — et il persiste en général une distinction de fait entre les consommateurs de services et les « intervenants » (en général des professionnels de la santé: infirmières, pharmaciennes, médecins, travailleurs sociaux...). Cette reproduction éventuelle des modèles professionnels des cliniques officielles n'échappe pas aux auteurs (p. 24). Néanmoins, ils décident de sélectionner un certain nombre de groupes d'auto-santé selon un critère central: la valorisation de l'auto-responsabilité en matière de santé. On note beaucoup de femmes en position de direction dans les groupes retenus et les auteurs y voient un phénomène nouveau (p. 22), oubliant sans doute l'ère des communautés religieuses dans la direction des hôpitaux.

Le livre contient six chapitres: 1. profil des individus et typologie des groupes, 2. genèse de l'auto-santé: nécessités et circonstances, 3. identités, idéologies et idéaux, 4. les formes d'organisations, 5. l'auto-santé et ses usagers, 6. le réseau alternatif et le changement. En fait, on aboutit à présenter ces groupes comme étant des agents de changement dans le domaine des pratiques surtout thérapeutiques, mais, à mon humble avis, on doit y voir dans plusieurs cas des témoignages vivants de l'insuffisance des institutions de grande taille à satisfaire un idéal professionnel. Le chapitre qui m'a le plus intéressé a trait aux formes d'organisation: fluidité des rôles que permet la petite taille des organisations, mais aussi inévitable division du travail et inévitable question du partage du pouvoir, d'une part entre les dispensateurs de services et les usagers, d'autre part entre les dispensateurs de services et les usagers, d'autre part entre les dispensateurs de services et les usagers, d'autre part entre les dispensateurs de services et les usagers, d'autre part entre les dispensateurs de services et les usagers, d'autre part entre les dispensateurs de services et les usagers, d'autre part entre les dispensateurs de services et les usagers, d'autre part entre les dispensateurs de services et les usagers, d'autre part entre les dispensateurs de services et les usagers, d'autre part entre les dispensateurs de services et les usagers, d'autre part entre les dispensateurs de services et les usagers, d'autre part entre les dispensateurs de services et les usagers, d'autre part entre les dispensateurs de services et les usagers, d'autre part entre les dispensateurs de services et les usagers, d'autre part entre les dispensateurs de services et les usagers, d'autre part entre les dispensateurs de services et les usagers de services et des services et des services et des services de santé au Québec ».

Hubert WALLOT

Département des sciences économiques, Université du Québec à Chicoutimi.

Jules Perron, Administration sociale et services sociaux, Chicoutimi, Gaëtan Morin, 1986, 285p.

Après l'âge d'or des travailleurs sociaux, la croissance continuelle des services sociaux, le développement exponentiel des politiques sociales, l'heure de l'administration sociale serait-elle advenue? En cette période de déflation économique et sociale et de rationalisation des ressources budgétaires, on serait aisément tenté de le croire. Encore faudrait-il auparavant s'accorder sur ce que signifie une telle notion et plus largement sur le projet qu'elle recouvre. Le livre de Jules Perron vient, à ce titre, à point nommé. Le souci didactique de l'auteur lève en effet de nombreuses ambiguïtés et, à terme, éclaire le débat en étayant cette clarification sur une conception normative des relations sociales et du travail de la société sur elle-même.

L'ouvrage se veut donc tout d'abord un manuel; et il y réussit pleinement. En défrichant toute une littérature américaine et anglaise sur cette question, il vient au secours du lecteur et l'initie aux arcanes de l'administration sociale, la démarquant notamment de notions voisines comme celles de «service social», de «bien-être» et de «services sociaux». L'on se familiarise d'autant avec l'administration sociale que Jules Perron en exhume les fondements et souligne les éclairages apportés par des champs disciplinaires comme les sciences administratives et les sciences sociales. Cette investigation notionnelle se clôt sur une proposition de définition opérationnelle s'efforçant de cerner plus avant la spécificité de cette forme de gestion sociale. La combinaison de deux